

« Association GRAND ECRAN POUR TOUS »

Exploitant du Cinéma Marcel Pagnol

Habitants d'Aigues Mortes et à tous ceux qui aiment le cinéma.

Votre cinéma Marcel Pagnol est géré depuis 25 ans par une équipe de bénévoles en lien étroit avec la ville, par le biais d'une convention d'aide financière et de mise à disposition de la salle. Cette convention confie l'exploitation de l'activité cinématographique à l'association Grand Ecran Pour Tous. La fréquentation, bien que modérée (de l'ordre de plus d'une dizaine de milliers d'entrées par an), est stable et les investissements faits grâce aux financements publics et le Centre national du cinéma, pour installer la 3D et les retransmissions par satellites, ont été bénéfiques.

A ce jour, la ville a décidé de modifier le mode d'exploitation du cinéma en confiant par voie de convention également, pour une durée de 15 ans, à la société Culturespaces, Société Anonyme dont 86% des parts sont détenues par le groupe Suez, la mise à disposition du cinéma de 9h à 19h de Pâques à la Toussaint, lui permettant d'exploiter à des fins touristiques, un film historique de 22', qu'elle aura réalisé, la société prenant à sa charge les travaux de mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Cette convention signée le 10 octobre 2012, ne nous a jamais été notifiée alors que nous y sommes impliqués.

La décision de la municipalité votée au conseil municipal du 4 octobre 2012, l'a été sans consultation, ni concertation avec nous, sans tenir compte des contraintes qui s'imposent à l'exploitation classique d'un cinéma d'Art et essai, d'un cinéma de proximité.

Nous portons à votre connaissance quelles sont les conséquences de l'engagement fait par la ville à la société Culturespaces, sur la vie de votre cinéma municipal.

- Les élèves d'Aigues-Mortes, et des communes avoisinantes ne pourront plus bénéficier du programme Ecole et Cinéma, ni ceux du collège, ni les enfants du centre aéré (2610 jeunes en 2012).

- Les retransmissions en direct ou en différé des opéras et ballets seront supprimées.

- Le classement Art et Essai sera impossible à obtenir.

- Nous aurons d'immenses difficultés à nous inscrire dans le réseau de distribution des sorties nationales de films.

- Enfin les séances de 15h seront supprimées à 50%, celles de 18h à 55%.

Nous œuvrons depuis le mois d'octobre pour que l'activité du cinéma ne soit pas ainsi détruite, mais nous rencontrons beaucoup de difficultés pour y parvenir.

Nous gardons espoir cependant d'y arriver et comptons sur l'intérêt que vous portez au maintien du cinéma.

Sachez que si un aménagement de la plage horaire octroyée à la société Culturespaces était fait, les deux activités pourraient cohabiter dans l'intérêt de la ville et de l'activité économique et culturelle.

Cette information vient en complément des articles dédiés au cinéma Marcel Pagnol, parus dans le dernier bulletin municipal qui n'a pu reprendre l'interview du président de l'association Claude Morello.

Afin de vous donner d'avantage d'informations et de débattre de la suite à donner à cette privatisation qui concerne les Aigues-Mortais, nous vous convions à une assemblée générale extraordinaire élargie le

13 mars 2013 à 20h30 au cinéma Marcel Pagnol.

Nous comptons sur vous.

Le Président et le conseil d'administration de l'AGEPT

Aigues-Mortes 15 février 2013